



**Modalités de mise à disposition ou de consultation
des informations mentionnées à l'article R.225-83 du code de
commerce, relatives à
l'assemblée générale mixte du 15 mai 2025**

L'assemblée générale des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le jeudi 15 mai 2025 à 15 heures, à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint Dominique 75007 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant notamment l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 24 mars 2025.

L'avis de convocation a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 avril 2025 et au journal d'annonces légales Petites Affiches.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'assemblée générale, en particulier ceux visés à l'article R.22-10-23 du code de commerce, peuvent être consultés à :

<http://www.groupe-adp.com> (rubrique Finance/Assemblée Générale / Assemblée générale 2025), conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Les documents énumérés à l'article R. 225-83 du code de commerce sont mis en ligne sur le site de la Société à l'adresse précédemment mentionnée et tenus à disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, et :

- tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer, sans frais, ces documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce, en se rendant au siège social de la Société à compter de la convocation et au moins pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée générale.

AÉROPORTS DE PARIS

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros.
R.C.S. Bobigny B 552 016 628 - Code ISIN : FR0010340141. Siège social : 1 rue de France, 93290 Tremblay en France.